



NÉGOCIATIONS ÉCLAIRS

Octobre 2022



Ce matin s'est tenue la première réunion de négociation de notre Accord Collectif.

Nous avons abordé le sujet du calendrier des négociations. Il est clair que prévoir 6 journées pour négocier les 9 chapitres de l'Accord laissait présager un survol à très haute altitude de tous ces sujets. Après 2 heures d'échange, nous avons obtenu 2 journées de négociations supplémentaires. Pour autant est-ce que cela sera suffisant ? La pression temporelle et la menace du passage de notre Accord en note de Direction au 1er novembre, nous permettent-elles de négocier sereinement et dans de bonnes conditions ?

Notre avenir et nos emplois, à travers la Compo PEQ, ne méritent-ils pas un peu plus de considération ?

COMPO PEQ ENCORE ET TOUJOURS...



1 an après le refus catégorique de l'UNAC et du SNGAF de baisser les Compo PEQ, la Direction nous annonce qu'elle part sur la même base de négociation.

La sécurité des vols est-elle compatible avec la réduction des compositions d'équipage ?

Les souhaits de montée en gamme et l'amélioration du NPS sont-ils compatibles avec la baisse des compositions d'équipage ?

La pérennité de notre CRPN est-elle compatible avec la réduction des compositions d'équipage ?

La préservation de nos emplois PNC est-elle compatible avec la réduction des compositions d'équipage ?

Nos particularités métiers (DDA, Congés...) sont-elles compatibles avec la réduction des compositions d'équipage ?

Les PNC sont-ils la clé de voûte de la croissance, de la compétitivité et de la pérennité de l'entreprise ?

POUR L'UNAC

LES PNC MERITENT UN ACCORD GAGNANT-GAGNANT !

Adhérez en ligne sur notre site : www.unac.asso.fr

Suivez-nous sur le Galley